

## AVIS D'APPEL A CANDIDATURES INTERNES

Le Crédit Agricole de Mauritanie (CAM s.a.) lance un appel à candidature interne pour la sélection parmi son personnel titulaire ou contractuel, d'un (1) Président et de quatre (04) membres de la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP), du CAM.

### A. Postes :

#### A.1. Président de la Commission de Passation des Marchés Publics (PR-CPMP)

Le Président de la Commission de Passation des Marchés Publics (PR-CPMP) sera sélectionné suivant une procédure d'appel à candidature interne, à l'aide d'un dossier, sur la base de Critères d'intégrité morale, de qualification et d'expérience dans les domaines juridique, technique et économique des marchés publics. Les critères d'intégrité morale constitueront un élément fondamental de la procédure de sélection.

##### ☞ Profil /compétences requises :

- Etre employé au sein du CAM, titulaire ou contractuel ;
- Avoir à occuper au sein du CAM un poste de Directeur, de Conseiller ou de Chef de département ;
- Disposer d'une expérience avérée dans les domaines juridique, technique et économique des marchés publics au sein d'une autorité contractante telle que le CAM elle-même ou au sein d'un établissement assimilé ;
- La qualité du parcours professionnel et les qualifications notamment en marchés publics seront prises en compte dans le dispositif d'évaluation.

#### A.2. Membres de la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP).

Les Membres de la CPMP seront sélectionnés suivant une procédure d'appel à candidature interne, à l'aide d'un dossier, sur la base de critères d'intégrité morale, de qualifications et d'expérience jugées nécessaires pour chacun des candidats dans son domaine pour assumer la fonction de membre de la CPMP.

Les candidats doivent avoir une expérience minimale en matière de marchés publics.

##### ☞ Profil/compétences requises :

- Etre employé au sein du CAM, titulaire ou contractuel ;
- Avoir occupé au sein du CAM, un poste de Directeur ou de chef de département ;
- Répondre à l'un des quatre (04) profils suivants :
  - Spécialiste de passation des marchés ;

- Juriste ;
  - Economiste ;
  - Ingénieur.
- La qualité du parcours professionnel et qualifications de chacun, seront prises en compte dans le dispositif d'évaluation.

#### **B. Composition du dossier :**

Le dossier de candidature doit être constitué des éléments suivants :

- Curriculum vitae d'taille et signé ;
- Lettre de motivation adressée au directeur Général ;
- Attestations et/ou contrats justifiant l'expérience professionnelle.

#### **C. Phases de sélection :**

La procédure de sélection des membres de la CPMP comprend trois (03) phases :

- Examen de recevabilité et de conformité des dossiers de candidatures ;
- Evaluation de la qualification, de la compétence et de l'expérience des candidats dont les dossiers ont été jugés recevables ;
- Entretien avec les candidats retenus.

#### **D. Date limite de dépôt des candidatures : lundi 19 décembre 2022**

#### **E. Dépôt des candidatures :**

Les candidatures doivent être déposées contre décharge, sous pli fermé et porter la mention :

« **Candidature pour le recrutement du président et des membres de la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP) du CAM** », adressé au nom du Directeur Général du CAM.

**LA DIRECTION GENERALE**

**Bouye Ahmed MOULAYE HACHEM**

